

Comite de Liaison en Alimentation et Nutrition

Le **Comité de Liaison en Alimentation et Nutrition**, en lien avec la CME*, est une structure consultative participant par ses avis ou propositions à :

- ▶ une mission de conseil pour l'amélioration de la prise en charge nutritionnelle des malades, l'amélioration de la qualité de l'ensemble de la prestation alimentation-nutrition
- ▶ une mission d'impulsion d'actions adaptées à l'établissement destinées à résoudre les problèmes concernant l'alimentation ou la nutrition
- ▶ une mission de formation des personnels impliqués

Le CLAN s'assure de l'état des besoins de l'établissement par un bilan de l'existant en matière de structures, moyens en matériels et en personnels, et de l'évaluation des pratiques professionnelles dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition. Il peut mettre en place des actions portant également sur la fonction restauration.

* Commission Médicale d'Etablissement

Le + :

Le **Programme National Nutrition Santé** définit la politique nationale dans le cadre d'un plan à 5 ans avec, concernant le volet hospitalier, des objectifs prioritaires déclinés en 6 points qui sont les suivants :

- ▶ faciliter l'accès à la consultation de nutrition,
- ▶ développer la prise en charge nutritionnelle à l'hôpital,
- ▶ utiliser un disque d'évaluation nutritionnelle en pratique clinique,
- ▶ préciser les fonctions et les métiers de la nutrition et réviser les programmes d'enseignement des professionnels de santé,
- ▶ établir des recommandations pour la pratique clinique,
- ▶ diffuser des synthèses scientifiques actualisées.